

Financer la souveraineté européenne : les enjeux clés



Anthony PENEL

Gérant actions européennes
chez Edmond de Rothschild
Asset Management (France)¹

En juin 2025, Edmond de Rothschild Asset Management lançait EdR SICAV Mission Europa, une stratégie d'actions européennes visant à soutenir et renforcer la souveraineté européenne.

Diversifiée autour de quatre piliers complémentaires (Sécurité, Compétitivité, Innovation et Finance), cette stratégie ambitionne d'accompagner la transformation structurelle du continent, à la croisée de la défense, de la transition énergétique et de l'innovation. Anthony Penel¹, son gérant, revient dans cette interview sur les enjeux liés à la thématique.

Le thème de la souveraineté demeure-t-il toujours aussi central qu'il y a 18 mois ?

L'engouement autour de la thématique n'est pas retombé et je dirais même que son **périmètre s'est élargi**.

Il est aujourd'hui admis que l'Europe doit renforcer sa compétitivité, ses capacités industrielles et son autonomie dans les domaines stratégiques. Le constat demeure largement partagé, même si la mise en

1. L'identité des gérants présentés dans ce document pourra évoluer durant la vie du produit.

COMMUNICATION PUBLICITAIRE : Ceci est une communication publicitaire. Veuillez-vous référer au prospectus de l'OPCVM et aux documents d'informations clés avant de prendre toute décision finale d'investissement.



**EDMOND
DE ROTHSCHILD**

FINANCER LA SOUVERAINETÉ EUROPÉENNE : LES ENJEUX CLÉS SELON ANTHONY PENEL

œuvre des recommandations du rapport Draghi est jugée trop lente. C'est précisément ce qui a conduit cet été à la création du **Rhine Group**, un think tank initié notamment par Mario Draghi et rassemblant des personnalités issues du monde académique, économique et politique. Son ambition est de maintenir la pression sur les institutions européennes afin d'accélérer les décisions nécessaires.

Cette préoccupation se reflète également dans l'intérêt des investisseurs : de nouvelles solutions d'investissement consacrées à l'autonomie européenne continuent d'être lancées.

En revanche, la nature du débat a évolué. Au premier semestre 2025, la souveraineté était très souvent abordée sous l'angle de la défense, dans un contexte de réarmement européen. Aujourd'hui, la réflexion s'est élargie : elle porte davantage sur la réindustrialisation, les technologies critiques, l'énergie, les infrastructures et la sécurisation des chaînes d'approvisionnement, et le financement des investissements dans la souveraineté, notamment la question de la *Savings and Investments Union*². La défense reste un pilier, mais elle s'inscrit désormais dans une vision plus globale de l'autonomie stratégique européenne.

À titre d'illustration, dans *EdR SICAV Mission Europa*, la poche sécurité représente par exemple 27%³ du portefeuille, dont environ 22%³ consacrés à la défense. Ce positionnement est cohérent avec ce constat.

Pourquoi l'énergie est-elle devenue un enjeu central de compétitivité européenne ?

L'énergie est à la fois un sujet de souveraineté, de pouvoir d'achat et de compétitivité industrielle. Ce thème, déjà prépondérant avec la guerre en Ukraine, est devenu central depuis la guerre en Iran.

À l'approche de l'hiver 2026, les stocks européens de gaz se situent à des niveaux particulièrement faibles au regard des dix dernières années. Des sujets de stock insuffisant peuvent se poser, notamment pour les pays d'Europe centrale et de l'Est, qui sont de très grands consommateurs. Le prix du gaz, qui évoluait généralement entre 10 et 30 euros le MWh dans les quinze années précédant la guerre en Ukraine, avait atteint 200 à 300 euros en 2022 ; il est passé d'environ 30 à 40 euros début 2026 à 70-80 euros en cette fin d'année⁴. Cette hausse pèse directement sur les marges des industriels. La poche

2. Union de l'épargne et de l'investissement : initiative européenne visant à mieux orienter l'épargne des particuliers et des entreprises vers des investissements productifs, afin de soutenir la croissance, l'innovation et la transition écologique, tout en renforçant l'intégration des marchés financiers européens.

3. Les informations sur les valeurs contenues dans le présent document ne peuvent en aucun cas être interprétées comme une opinion de Edmond de Rothschild Asset Management (France) sur l'évolution future des cours des dites sociétés, ni, le cas échéant, sur l'évolution probable des cours des instruments financiers que ces sociétés pourraient émettre. Toute information contenue dans le présent document ne peut être interprétée comme une sollicitation d'achat ou de vente de ces actions. La composition du portefeuille peut changer à l'avenir. Données au 30/09/2026. Source : Edmond de Rothschild Asset Management (France).

4. Source : Bloomberg



compétitivité/énergie, qui représente 27%³ du portefeuille, permet d'investir sur l'ensemble de la chaîne de valeur : production avec Eni, transport de gaz naturel liquéfié avec GTT, dont la technologie équipe 98 % des cuves de transport, ou encore infrastructures de réseaux avec Terna, Siemens Energy et Getlink⁵.

Le pétrole demeure une composante essentielle de l'équation énergétique. Depuis le début de la guerre en Iran, le prix du baril s'établit autour de 100 dollars, contre 60 à 70 dollars auparavant. Une progression qui, compte tenu du contexte géopolitique, reste finalement mesurée.

Dans le même temps, le diesel, l'essence et les autres produits raffinés ont connu une hausse bien plus marquée que celle du pétrole brut. Les marges de raffinage atteignent aujourd'hui des niveaux particulièrement élevés, favorisant un marché davantage orienté vers les produits raffinés que vers le brut. L'Europe dispose de capacités de raffinage significatives. EdR SICAV Mission Europa est notamment exposé à cette thématique à travers Repsol⁵, société énergétique espagnole présente en portefeuille.

Nous avons en effet sélectionné dès la création de la stratégie cette société qui assure à l'Europe l'approvisionnement d'une partie de ses produits pétroliers grâce à ses raffineries localisées en Espagne.

L'enjeu est de disposer d'une énergie en quantité suffisante, accessible et acheminée par des réseaux robustes.

En quoi la finance et les marchés de capitaux sont-ils déterminants pour l'autonomie européenne ?

Le constat est clair : il n'y aura pas de souveraineté industrielle ou technologique sans capacité de financement à grande échelle. L'Europe dispose pour cela d'une épargne abondante, mais elle doit davantage l'orienter vers les actifs productifs : actions, infrastructures, dette privée, innovation, technologies ou défense.

Cela suppose des banques capables d'accompagner les entreprises au-delà de leurs frontières nationales, des gestionnaires d'actifs mobilisant l'épargne de long terme, et des places de marché solides pour financer la croissance des entreprises jusqu'à leur cotation.

C'est dans cette logique que le portefeuille détient des titres comme Euronext, Banco BPM et Deutsche Börse⁵.

5. Les informations sur les valeurs contenues dans le présent document ne peuvent en aucun cas être interprétées comme une opinion de Edmond de Rothschild Asset Management (France) sur l'évolution future des cours des dites sociétés, ni, le cas échéant, sur l'évolution probable des cours des instruments financiers que ces sociétés pourraient émettre. Toute information contenue dans le présent document ne peut être interprétée comme une sollicitation d'achat ou de vente de ces actions. La composition du portefeuille peut changer à l'avenir. Données au 30/09/2026. Source : Edmond de Rothschild Asset Management (France).

FINANCER LA SOUVERAINETÉ EUROPÉENNE : LES ENJEUX CLÉS SELON ANTHONY PENEL

La finance n'est donc pas seulement un secteur parmi d'autres : elle est l'une des infrastructures qui permet aux autres secteurs stratégiques de se développer.

La souveraineté européenne passe aussi par un système bancaire solide. Le rapport Draghi présentait en 2024 un système bancaire européen fragmenté, dont les 10 premières banques par la capitalisation boursière, pesaient moins que la première banque américaine. L'enjeu de la consolidation bancaire y compris transfrontalière est donc un élément clé de souveraineté.

L'innovation européenne passe-t-elle seulement par l'intelligence artificielle et les semi-conducteurs ?

L'intelligence artificielle, les data centers et les semi-conducteurs sont au cœur de la compétition mondiale, et l'Europe doit renforcer ses capacités dans ces domaines. Aujourd'hui, Mistral, entreprise française, constitue le principal acteur européen identifié dans l'IA générative, ce qui souligne à la fois le potentiel et le retard à combler. Mais l'innovation ne se limite pas aux entreprises technologiques visibles, elle recouvre aussi les infrastructures et les outils qui permettent les gains de productivité. La poche innovation représente 26%⁶ du portefeuille et comprend, par exemple, Merlin Properties, qui investit dans les infrastructures physiques des data centers, ou encore Springer Nature, éditeur de publications scientifiques de référence, dont la revue *Nature*, ce dernier occupe une place centrale dans la diffusion des connaissances qui alimentent la recherche et les innovations de demain.

Autre enjeu, celui du vieillissement démographique : face au vieillissement démographique, le rapport Draghi évoque des départs à la retraite massifs à partir de 2040, représentant chaque année environ 1 %⁷ de la force de travail européenne actuelle. L'enjeu est ici d'investir massivement dans les logiciels, les services numériques, les équipements et la formation afin de soutenir durablement la productivité européenne et compenser ces nombreux départs.

En mobilisant davantage l'épargne et les capacités de financement, l'Europe peut consolider son autonomie dans les secteurs les plus stratégiques. Sécurité, énergie, innovation et marchés de capitaux constituent ainsi des leviers complémentaires pour renforcer sa compétitivité. Cette dynamique appelle une vision de long terme, capable de transformer les ambitions européennes en investissements concrets.

6. Les informations sur les valeurs contenues dans le présent document ne peuvent en aucun cas être interprétées comme une opinion de Edmond de Rothschild Asset Management (France) sur l'évolution future des cours des dites sociétés, ni, le cas échéant, sur l'évolution probable des cours des instruments financiers que ces sociétés pourraient émettre. Toute information contenue dans le présent document ne peut être interprétée comme une sollicitation d'achat ou de vente de ces actions. La composition du portefeuille peut changer à l'avenir. Données au 30/09/2026. Source : Edmond de Rothschild Asset Management (France).

7. Rapport Draghi. Consultable à l'adresse suivante : https://commission.europa.eu/document/download/97e481fd-2dc3-412d-be4c-f152a8232961_fr?filename=The%20Draghi%20report%20A%20competitiveness%20strategy%20for%20Europe%20%28Part%20A%29-FR.pdf

Caractéristiques du fonds⁸

Objectif d'investissement : EdR SICAV Mission Europa est un fonds d'actions européennes qui vise, sur l'horizon d'investissement recommandé, à surperformer son indice de référence, le MSCI EMU (NR).

Devise de référence : EUR

Date de lancement : 27/06/2025

Codes ISINs : Action A : FR001400ZTJ7 / Action I : FR001400ZTL3

Frais de souscription : Action A : Max. 3% / Action I : Néant

Souscription initiale minimale : Action A : 1 Action / Action I : € 500 000

Frais de gestion financière (TTC) : Action A : 1,80% max. / Action I : 0,90% max

Frais de fonctionnement et autres services : 0,15% max.

Commission de surperformance : 15% par an de la surperformance par rapport à l'indicateur de référence

Frais de rachat : Néant

Indice de référence : MSCI EMU (NR)

Horizon d'investissement recommandé : > 5 ans

EdR SICAV Mission Europa est un compartiment de la SICAV de droit français agréée par l'AMF et autorisé à la commercialisation en France, Autriche, Italie Belgique, Chypre, Grèce, Royaume Uni, Espagne, Allemagne, Luxembourg et en Suisse.

Principaux risques d'investissement

INDICATEUR DE RISQUE :

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

L'indicateur de risque note sur une échelle de 1 à 7 cet OPC. Cet indicateur permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres OPC et la mention d'une catégorie 1 ne signifie pas que l'investissement est dépourvu de risque. En outre, il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Cet indicateur part de l'hypothèse que vous conservez le produit jusqu'à la fin de la période de détention recommandée de cet OPC. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la fin de la période de détention recommandée de cet OPC. Les risques décrits ci-dessous ne sont pas limitatifs.

Veuillez-vous référer au prospectus pour obtenir la liste exhaustive des risques.

Risque de perte en capital : Le compartiment ne bénéficie d'aucune garantie ni protection, il se peut donc que le capital initialement investi ne soit pas intégralement restitué même si les souscripteurs conservent les actions pendant la durée de placement recommandée. La performance du compartiment peut donc être inférieure à l'objectif de gestion et la baisse de sa valeur liquidative peut conduire à une performance négative.

Risque actions : La valeur d'une action peut évoluer en fonction de facteurs propres à la société émettrice mais aussi en fonction de facteurs exogènes, politiques ou économiques. Les variations des marchés actions ainsi que les variations des marchés des obligations convertibles dont l'évolution est en partie corrélée à celle des actions sous-jacentes, peuvent entraîner des variations importantes de l'actif net pouvant avoir un impact négatif sur la performance de la valeur liquidative du compartiment.

Risque lié aux petites et moyennes capitalisations : Les titres de sociétés de petites ou moyennes capitalisations boursières peuvent être significativement moins liquides et plus volatils que ceux de sociétés ayant une capitalisation boursière importante. La valeur liquidative du compartiment est donc susceptible d'évoluer plus rapidement et avec de grandes amplitudes.

Risque de liquidité : Les marchés sur lesquels l'OPC négocie peuvent occasionnellement être affectés par un manque de liquidité. Ces conditions de marché peuvent affecter les prix auxquels le Compartiment peut être amené à liquider, initier ou modifier des positions.

8. Les actions décrites ici sont les principales actions libellées en euros. Veuillez noter que tous les coûts et toutes les catégories d'actions ne sont pas mentionnés dans ce document. Veuillez-vous référer au DIC/prospectus pour plus de détails

Avertissement

Octobre 2026. Document non contractuel conçu à des fins d'information uniquement. Reproduction ou utilisation de son contenu strictement interdite sans l'autorisation du groupe Edmond de Rothschild. Les informations figurant dans ce document ne sauraient être assimilées à une offre ou une sollicitation de transaction dans une juridiction dans laquelle ladite offre ou sollicitation serait illégale ou dans laquelle la personne à l'origine de cette offre ou sollicitation n'est pas autorisée à agir. Ce document ne constitue pas et ne doit pas être interprété comme un conseil en investissement, un conseil fiscal ou juridique, ou une recommandation d'acheter, de vendre ou de continuer à détenir un investissement. L'investisseur acquiert des unités/actions de fonds, et non des actifs sous-jacents. Le groupe Edmond de Rothschild ne saurait être tenu responsable d'une décision d'investissement ou de désinvestissement prise sur la base de ces informations. Les OPC présentés peuvent ne pas être autorisés à la commercialisation dans votre pays de résidence. En cas de doute sur votre capacité à souscrire dans un OPC, nous vous invitons à vous rapprocher de votre conseiller habituel. Les données chiffrées, commentaires, projections, et autres éléments figurant dans cette présentation reflètent le sentiment du groupe Edmond de Rothschild sur les marchés, son évolution et sa réglementation, compte tenu de son, du contexte économique et des informations possédées à ce jour. Ils peuvent ne plus être pertinents au jour où l'investisseur en prend connaissance. Par conséquent, le groupe Edmond de Rothschild ne saurait être tenu responsable de la qualité ou l'exactitude des informations et données économiques issues de tiers. Tout investissement comporte des risques spécifiques. Il est ainsi recommandé à l'investisseur de s'assurer de l'adéquation de tout investissement à sa situation personnelle en ayant recours le cas échéant à des conseils indépendants. L'investissement dans un fonds signifie que vous devenez propriétaire de parts ou actions du fonds, et non des actifs sous-jacents que le fonds peut détenir.

L'investisseur doit tenir compte de toutes les caractéristiques ou de tous les objectifs de ce produit, y compris en matière de durabilité (si applicable) avant d'investir. De plus, il devra prendre connaissance du document d'information clé (DIC) et/ou tout autre document requis par la réglementation locale, remis avant toute souscription et disponibles en français et en anglais sur le site www.edmond-de-rothschild.com onglet "Fund Center" ou gratuitement sur simple demande. La société de gestion peut décider de cesser la commercialisation de ce Fonds, conformément à l'article 93 bis de la directive 2009/65/CE et à l'article 32 bis de la directive 2011/61/UE. Le traitement fiscal dépend de la situation individuelle de chaque client et est susceptible d'être modifié ultérieurement. Source d'informations : à défaut d'indication contraire, les sources utilisées dans le présent support sont celles du groupe Edmond de Rothschild. Pour les investisseurs de l'UE : Le présent document est émis par Edmond de Rothschild Asset Management (France). Vous pouvez obtenir, sur le lien suivant : www.edmond-de-rothschild.com/media/4yvncr2p/edram-fr-principaux-droits-des-investisseurs.pdf, un résumé des droits des investisseurs en français et anglais. En Espagne, la SICAV est enregistrée auprès de la CNMV sous le numéro 1801. Pour les investisseurs suisses : Ce document à caractère publicitaire est émis par Edmond de Rothschild (Suisse) S.A., sise 18 rue de Hesse, 1204 Genève, Suisse, une banque suisse agréée et réglementée par l'Autorité Fédérale de Surveillance des Marchés financiers (« FINMA »). Les compartiments d'« Edmond de Rothschild SICAV » figurant dans ce document sont des compartiments de la SICAV de droit français « Edmond de Rothschild SICAV » agréés par l'AMF qui ont été approuvés par la FINMA pour être offerts en Suisse à des investisseurs non qualifiés.

REPRÉSENTANT ET SERVICE DE PAIEMENT EN SUISSE :
EDMOND DE ROTHSCHILD (SUISSE) S.A.
Rue de Hesse 18 ; CH - 1204 Genève.

© Copyright Edmond de Rothschild. Tous droits réservés.

SOCIÉTÉ DE GESTION ET DISTRIBUTEUR GLOBAL :
EDMOND DE ROTHSCHILD ASSET MANAGEMENT (FRANCE)
47, rue du Faubourg Saint-Honoré; 75401 Paris Cedex 08
Société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 11.033.769 euros
Numéro d'agrément AMF GP 04000015 — 332.652.536 R.C.S. Paris

www.edmond-de-rothschild.com